

VOEU

déposé par le groupe Centre Démocrate, Républicain et Citoyen

Soutien à la filière nucléaire en région Centre-Val de Loire

La lutte contre le réchauffement climatique fait désormais partie des considérations citoyennes largement partagées. Le consensus s'affirme chaque jour davantage autour de l'enjeu prioritaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre, autrement dit la décarbonation de notre économie, de nos moyens de transports et de notre production énergétique.

Depuis plusieurs années maintenant, les acteurs politiques et institutionnels ont mené les consultations nécessaires et fixé un certain nombre d'objectifs précis. Citons pour illustration, les Accords de Paris qui fixent l'objectif international de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius, par rapport au niveau préindustriel, ou encore la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) qui porte l'ambition de la neutralité carbone pour la France à l'horizon 2050.

A l'échelle locale, des schémas directeurs comme le SRADDET propose une feuille de route ambitieuse, avec pour notre région, l'objectif de réduire de 100% les émissions de gaz à effet de serre d'origine énergétique d'ici 2050.

Dans ce contexte, rappelons que la région Centre-Val de Loire produit 19% de l'électricité issue du nucléaire en France grâce à ses 4 centrales pour un total de 12 réacteurs dont certains issus de la première génération et qui seront, par conséquent, concernés au premier chef par le chantier dit « de grand carénage » si le prolongement de leur durée de vie est possible, ou bien devront entrer dans la voie du démantèlement.

Par ailleurs, il est probable que les futurs réacteurs EPR-2 soient en priorité construits sur les sites existants afin de profiter naturellement des infrastructures en place et ainsi limiter l'artificialisation des sols. Aussi, il est opportun, en tant que collectivité régionale, de s'interroger sur la pertinence de porter une candidature à ces installations sur l'un des sites de notre territoire.

L'une ou l'autre de ces perspectives induira des investissements majeurs qui sont signe d'opportunité car notre région jouit d'un savoir-faire historique qu'il convient de préserver. En effet, parce qu'ils demandent un très haut niveau d'expertise, les emplois dans la filière nucléaire sont particulièrement moteurs à l'échelle d'un territoire.

Par ces motifs :

Le Conseil régional Centre-Val de Loire réuni ce jeudi 24 février 2022 en session plénière :

- manifeste son soutien à la filière industrielle de production d'électricité et s'engage à développer l'offre de formation aux métiers de l'énergie,
- engage une concertation avec les acteurs pour juger de l'opportunité de porter une candidature à l'installation d'une paire de nouveaux réacteurs EPR-2 sur l'un des sites existants en région Centre-Val de Loire,
- va accompagner financièrement tous les projets de développement de la filière nucléaire qu'il s'agisse de la pérennisation ou du démantèlement des installations existantes et de l'installation de nouveaux équipements (type EPR-2 ou SMR).
- garantira, en transparence, l'accompagnement nécessaire pour atteindre les conditions d'acceptabilité de ces projets auprès des populations et des acteurs publics et privés concernés.